

Réf: Dossier N° 088606

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « GEB-COTE D'IVOIRE » en abrégé « GEB-CI »

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan, Cocody, II Plateaux
vallon, sur la voie de la CGI, en passant par le CLUB HOUSE, Lot
9066B, Ilot 922A

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du mercredi 23 mars 2022 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le mercredi 23 mars 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GEB-COTE D'IVOIRE » en abrégé «
GEB-CI »

Objet : BTP •
Electricité •
Construction •
Transactions immobilières •
Divers •

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières,

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, Abidjan, Cocody, II Plateaux
vallon, sur la voie de la CGI, en passant par le CLUB HOUSE, Lot
9066B, Ilot 922A

Dirigeant(s) : M DIAI MAX-HENRI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-01504 du 23/03/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°11949/GTCA/RC/2022 du 23/03/2022

